



## DOSSIER DE PRESSE

### La seconde vie des Textiles, Linge et Chaussures (TLC)

**Tous les TLC se recyclent, même usés ou déchirés !**

Les vêtements et chaussures qui ne sont plus portés, le linge de maison dont on n'a plus l'usage ne doivent pas finir à la poubelle.

Comme **un français sur deux qui fait le tri dans ses armoires au moins une fois par an**, confiez vos TLC à un point d'apport volontaire pour qu'ils soient triés et valorisés par des professionnels.

Il y a **33 000 points d'apport de TLC usagés** référencés sur la cartographie à disposition du grand public sur [www.lafibredutri.fr](http://www.lafibredutri.fr).

**Il y en a forcément un près de chez vous !**

#### Déposer ses TLC usagés, pourquoi est-ce utile ?

Plusieurs milliers de tonnes sont collectées et permettent au plan environnemental, social et économique :

- ✓ de **réduire le volume des déchets**, préservant les ressources naturelles et limitant les pollutions
- ✓ d'éviter de refabriquer des matières déjà disponibles **grâce au recyclage**
- ✓ la création d'activité induisant **l'embauche, notamment des personnes** en difficulté au regard de l'emploi
- ✓ le développement de **produits innovants**, redonnant de la valeur à ce qui, sinon, serait détruit.



## Comment bien trier ?

Toutes les consignes à respecter pour faire le bon geste de tri des vêtements, linge de maison et chaussures sont disponibles sur le site « J'ai la fibre du tri » : [www.lafibredutri.fr](http://www.lafibredutri.fr)



- ✓ Ils doivent être propres, secs et déposés en sac fermé
- ✓ Ne pas hésiter à déposer les TLC usagés : draps déchirés, chaussettes trouées, ...
- ✓ Les chaussures doivent être liées par paire, pour éviter qu'elles se séparent au moment du tri



- ✗ Les textiles et linge mouillés ou humides doivent être lavés et séchés avant d'être apportés.

## Où déposer les TLC ?

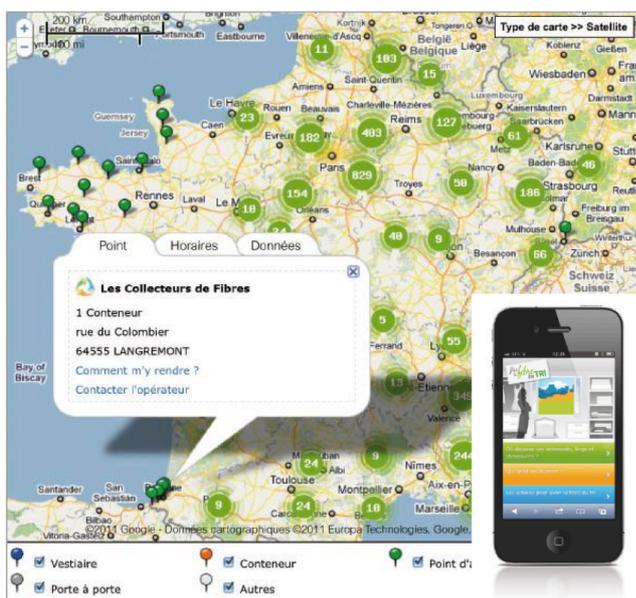
Ils doivent être déposés dans un Point d'Apport Volontaire (PAV).

**Un PAV est avant tout un lieu** équipé pour récupérer et stocker les TLC en bon état ou usés, protégés des intempéries et de l'humidité.

Il y a différents types de Points d'Apport Volontaire :

- ➔ Les conteneurs mis à disposition sur la voie publique, les parkings de magasins ou d'entreprises
- ➔ Les locaux d'associations ou des boutiques « repreneuses »
- ➔ Des sacs de collecte mis à disposition dans les halls d'immeuble
- ➔ Les espaces réservés aux TLC en déchetterie ou dans un local communal

**Pour faciliter leur identification, tous les Points d'Apport Volontaire participants de la filière portent le « point repère » :**



La carte de France de tous les points d'apport de TLC est disponible sur le site [www.lafibredutri.fr](http://www.lafibredutri.fr) (disponible également en version mobile) et prochainement via une application Iphone.

**Plus de 33 000 points d'apport** de TLC usagés ont été identifiés, répertoriés et localisés sur cette carte régulièrement mise à jour. Ils sont gérés par plus de **150 organisations** : associations, entreprise d'insertion, communautés et professionnels de la collecte etc ...

## Que deviennent les TLC collectés et recyclés ?

Tout dépend de leur état. On parle de **réutilisation** pour les TLC récupérés qui sont réutilisés dans leur fonction première ou de **recyclage** lorsqu'il s'agit de nouvelles applications valorisant les TLC collectés

Lorsqu'ils sont déposés :

### ► Dans les antennes locales d'association :

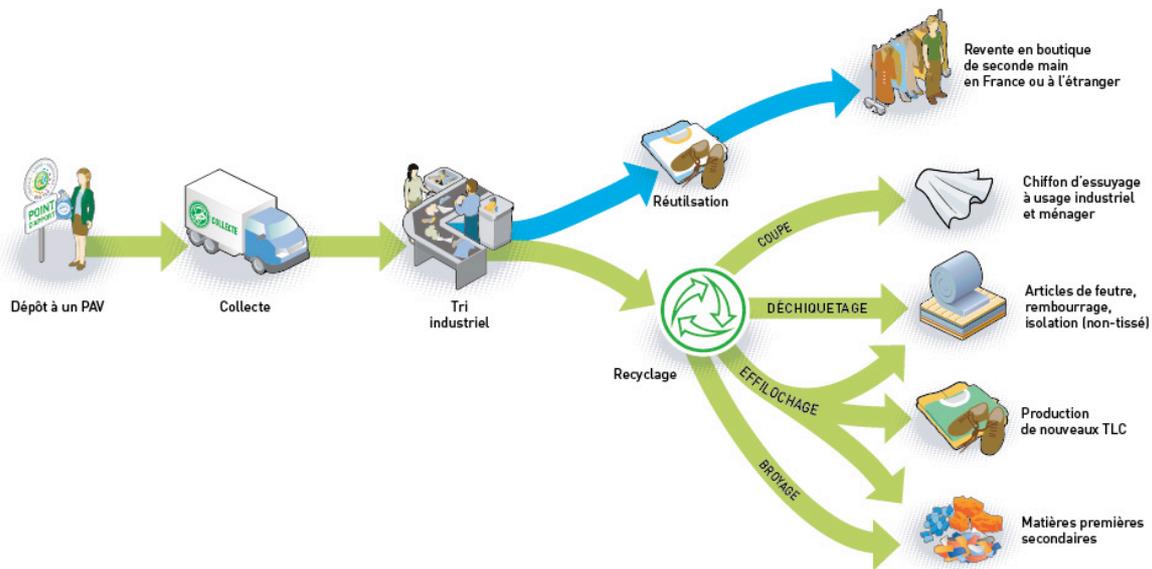
Une partie des TLC en bon état est donnée aux plus démunis ou revendus à prix modique. Certaines associations peuvent effectuer des travaux de réparation, générant ainsi de l'activité.

Les TLC usés sont revendus à des négociants, ce qui génère des revenus pour l'association et permet de financer d'autres projets : logement, éducation, nourriture, santé, etc.

### ► Dans les conteneurs, les boutiques, en déchèterie ou en local communal :

Les pièces en bon état seront revendues en friperies en France ou à l'étranger.  
Les articles non réutilisables seront recyclés.

## En quoi consiste le recyclage des TLC ?



► Les tissus majoritairement en coton peuvent être **découpés en chiffons** à usage industriel ou ménager.

► **Selon les matières** : ils sont déstructurés par effilochage ou défibrage, broyés, découpés ou effilochés pour retourner à l'état de fibres ou de matières ou fabriquer de nouveaux produits : en filature, en non tissé pour des isolants, des feutres ou du rembourrage.

## Le site internet "La Fibre du Tri"

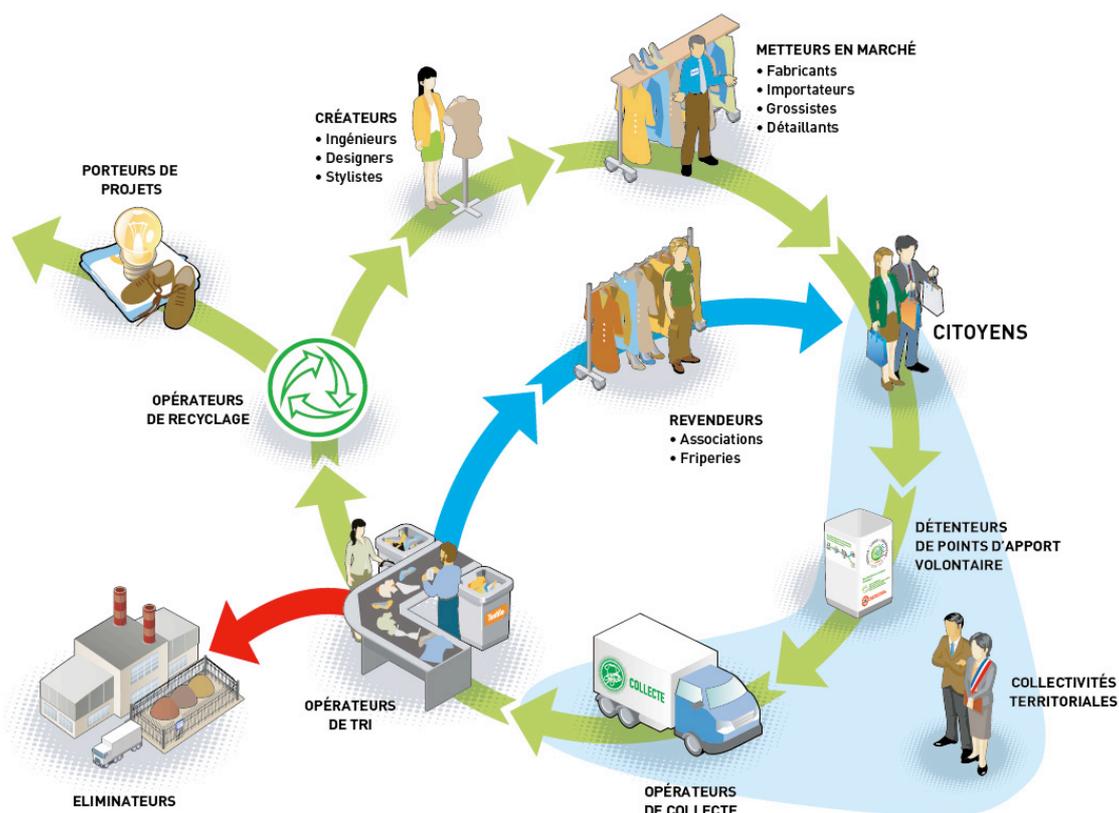


Toutes les informations et réponses aux questions du grand public sur le tri et le recyclage des TLC sont disponibles sur le site [www.lafibredutri.fr](http://www.lafibredutri.fr)

Cet outil pratique et ludique propose de nombreuses rubriques et contenus :

- ✓ Une **carte interactive** de tous les points d'apport volontaire participants en France
- ✓ Un espace **Actualités** régulièrement mis à jour présentant les dernières informations et innovations en matière de recyclage des TLC
- ✓ Des **vidéos pédagogiques**
- ✓ Des **conseils** et le rappel des **consignes** pour bien trier
- ✓ Un **espace jeunesse** avec un jeu, des kits pour faire des ateliers en groupe et former les animateurs autour des gestes de tri des TLC usagés

## Les acteurs de la filière :



- ▶ **Les citoyens**, premier maillon de la chaîne par leur apport volontaire de TLC qu'ils n'utilisent plus.
- ▶ **Les metteurs en marché**, incorporent progressivement de la fibre recyclée dans les nouveaux produits.
- ▶ **Les communes et Collectivités Territoriales**, coordonnent les Points d'Apport Volontaire sur leur territoire, informent leurs administrés et les sensibilisent au geste de tri.
- ▶ **Les détenteurs de PAV**, ce sont les antennes locales d'associations, des boutiques « repreneuses », ou des propriétaires de conteneurs.
- ▶ **Les collecteurs**, gèrent le ramassage des articles déposés dans les PAV.
- ▶ **Les trieurs**, préparent les articles collectés à leur deuxième vie.
- ▶ **Les boutiques de seconde main**, revendent les articles collectés encore utilisables.
- ▶ **Les recycleurs**, transforment les TLC non réemployables en matières premières secondaires pour la fabrication de nouveaux produits.
- ▶ **Les éliminateurs**, traitent les textiles qui n'ont pas trouvé de valorisation par incinération ou enfouissement.
- ▶ **Eco TLC**, est la plateforme de mise en relation des parties prenantes concernées par la valorisation des TLC en fin de vie.

## Les chiffres de la filière

- **2,5 milliards** de TLC sont mis sur le marché tous les ans, représentant un volume évalué à **600 000 tonnes** soit environ **9,6 kg par an et par habitant**.
- En 2013, **2,5 Kg de TLC par habitant** ont été collectés ce qui représente plus de **160 000 tonnes**, soit 27% du gisement potentiel.
- Les **60 centres de tri** conventionnés à ce jour traitent des volumes en croissance régulière, passant de **65 000 tonnes en 2006 à plus de 159 000 tonnes en 2013**.
- **94% des TLC triés sont valorisés**, dont **65 %** qui sont réutilisés en l'état par les trieurs conventionnés Eco TLC, **35%** sont recyclés (10% en chiffons, 25 % en effilochage).
- **+ de 33 000** : c'est le nombre de **Points d'Apport Volontaire** identifiés en France au travers de l'identification de **plus de 150 organismes collecteurs**.



(sources Eco TLC – chiffres 2013)

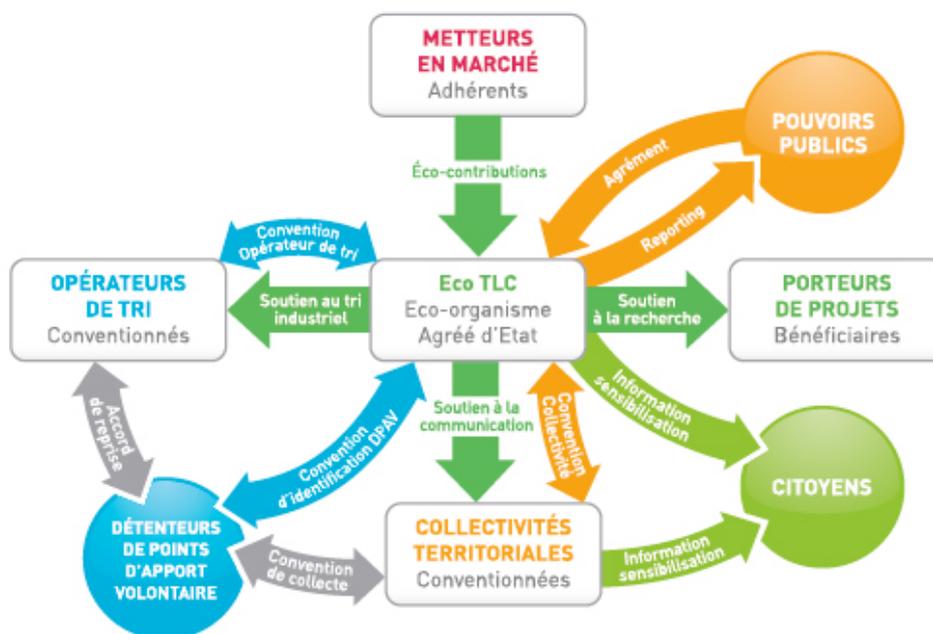
## L'éco-organisme Eco TLC



« Depuis sa création, notre éco-organisme des Textiles d'Habillement, Linge de Maison et Chaussures engage la filière dans un projet ambitieux : garantir que la fin de vie des produits TLC soit prise en charge et traitée dans les meilleures conditions environnementales, économiques et sociales »

**Jérôme Obry - Président d'Eco TLC**

### Ses missions



Grâce aux éco-contributions des metteurs en marché, Eco TLC :

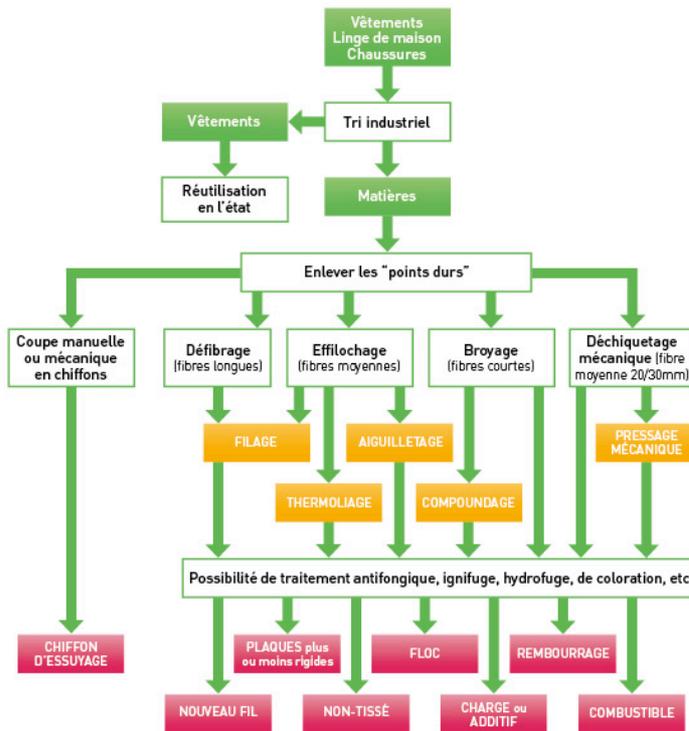
- ➔ Dresse un état des lieux des activités de récupération et de valorisation des TLC
- ➔ Soutient financièrement les opérateurs de tri industriel
- ➔ Contribue à des projets de R&D et encourage le développement de produits éco-conçus
- ➔ Accompagne les Collectivités Territoriales en soutenant leurs actions de communication et en mettant à leur disposition des outils de gestion et de suivi.

### Les objectifs

Le nouvel agrément 2014-2019 d'Eco TLC fixe des objectifs ambitieux pour la filière :

- ➔ Collecter et traiter 50% du gisement mis en marché d'ici 2019. A date, le gisement est estimé à 600 000 T, il sera réévalué durant l'agrément pour être au plus près
- ➔ Aujourd'hui sont collectées 150 000T, ce volume doit donc être doublé
- ➔ Atteindre à minima un PAV pour 2 000 habitants sur l'ensemble du territoire national, et des DOM COM, avec un ratio idéal de 1/1 500 soit au moins 45 000 PAV sur le territoire
- ➔ Atteindre 95% de valorisation matière : réutilisation, recyclage et valorisation énergétique
- ➔ Maintenir un minimum de 20% de matière orientée vers le recyclage.

## Placer l'innovation au cœur de la filière



### Les débouchés actuels de valorisation des TLC

Il les accompagne tout au long de leur développement.

À ce jour treize projets recyclant des TLC usagés ont été sélectionnés. Les applications sont **nombreuses et très prometteuses** :

- ▶ Innovant phonique et thermique pour la construction
- ▶ Produits de décoration intérieure à faible impact environnemental
- ▶ Bio combustibles et éléments actifs utilisables en plasturgie
- ▶ Gamme de fil, maille ou chaîne et trame, 100 % à base de matières recyclées
- ▶ Matière première pour l'élaboration de semelles et de talons de chaussures
- ▶ ....

Plus d'informations sur [www.ecotlc.fr](http://www.ecotlc.fr)

#### Eco TLC

Hélène Jessua

Directrice Stratégie et Communication

Tél : 01 85 08 42 38

[h.jessua@ecotlc.fr](mailto:h.jessua@ecotlc.fr)

#### Information et relations presse

Aplus Communication – Frédéric Halbrey

Tél : 01 48 78 21 20 – 06 62 14 81 86

[aplustcomm@wanadoo.fr](mailto:aplustcomm@wanadoo.fr)

Faire progresser le traitement et la valorisation passe par le soutien aux **pionniers de l'innovation** en matière de TLC usagés. Eco TLC apporte donc son soutien à la R&D visant à améliorer la **réutilisation, le recyclage et la valorisation** matière des déchets issus des TLC.

Chaque année il organise des **appels à projets** visant à sélectionner et co-financer des projets de R&D proposant des solutions innovantes et viables pour la valorisation des textiles usagés.

Ces projets qui ont tous une réalisation concrète, sont également suivis par un groupe de travail scientifique.